

Nantes, le 10 septembre 2021

Vaccination des 12-17 ans

La Région s'engage et finance le transport des jeunes de 12 à 17 ans vers les centres de vaccination.

Alors que la nouvelle année scolaire démarre dans un contexte sanitaire toujours teinté d'incertitudes, la Région des Pays de la Loire s'engage et apporte son concours aux opérations de vaccination des jeunes de 12 à 17 ans, menées en lien avec l'ARS et les services académiques. « *Il en va de l'intérêt sanitaire de notre territoire.* » souligne Christelle Morançais, présidente de la Région des Pays de la Loire.

Ainsi, la Région va accompagner la prise en charge financière des transports de jeunes depuis les établissements vers les centres de vaccination. La collectivité s'apprête à voter un dispositif simple qui permettra le remboursement sur demande, des frais de déplacements mobilisés par les établissements scolaires pour le transport des jeunes. « *La mesure concernera les lycées, qu'ils soient publics ou privés sous contrat, mais aussi les collèges en complément de l'action pouvant être conduite par les Conseils départementaux en cas de besoin.* » annonce Christelle Morançais.

Par ailleurs, la Région accueillera là où ce sera nécessaire des centres de vaccination dans les lycées, avec l'appui des agents régionaux. Toujours dans une volonté de favoriser la mutualisation et de répondre efficacement à cette crise, ces centres pourront également être ouverts à des collèges existants en fonction des besoins. Une première opération démarrera le 14 septembre au lycée le Mans Sud, ouverte à deux collèges proches.

CONTACT PRESSE

Nadia Hamnache : nadia.hamnache@paysdelaloire.fr – 06 77 66 11 16